

Présentation synthétique des 2 parcours de Master 2 en Psychologie de l'INETOP/CNAM. Promotion 2021/2022

L'Inetop/Cnam propose un Master dans le domaine *Sciences humaines et sociales*, mention *Psychologie*, composé de 2 parcours en Master 2 :

**Psychologie de l'orientation et du conseil (spécialité POC),
Psychologie du travail, santé et parcours professionnels (spécialité TSP).**

Ces deux parcours présentent des enseignements communs et des enseignements spécifiques. Ils comportent également un module portant sur les activités de psychologue en milieu scolaire (option PRT 258) permettant la préparation au concours de psychologue de l'éducation nationale ou un module orienté vers la recherche (option PRT257) facilitant la poursuite d'études vers un cursus doctoral en psychologie ou vers des fonctions de chargé d'études en entreprise.

Différenciation des 2 parcours :

Ces 2 parcours se différencient principalement sur 1° leurs objectifs de formation, 2° leur modalité de recrutement, 3° la place du stage et des mémoires.

1° Les objectifs de formation :

Le choix des deux parcours se justifie par le fait de former des psychologues, des spécialistes du travail, de l'emploi et des parcours professionnels qui répondent à deux spécialités différentes :

- le parcours **POC Psychologie de l'orientation et du conseil** prépare à des métiers de conseiller bilan et psychologue spécialiste des transitions de carrière et du conseil en orientation tout au long de la vie ;
- le parcours **TSP Psychologie du travail, santé et parcours professionnels** prépare à des métiers de la psychologie en entreprise et des organisations, de la recherche, de la gestion des compétences et des parcours, de l'évaluation et du recrutement, de la prévention des risques et de la qualité de vie au travail.

De ce fait le Master 2 comporte des enseignements communs et des enseignements spécifiques à chaque parcours (voir le détail des enseignements sur les dossiers de recrutement de chaque parcours).

2° Les modalités de recrutement :

Les 2 parcours font l'objet de procédure de sélection pour les étudiant.es extérieur.es au M1 du CNAM (dossier et épreuves et/ou entretien). Un même candidat peut postuler sur les 2 parcours (dans ce cas il faut déposer 2 dossiers de recrutement).

La spécialité POC n'est accessible qu'aux personnes titulaires d'une licence en psychologie et d'un Master 1 en psychologie souhaitant obtenir le **titre de psychologue**.

La spécialité TSP est accessible aux personnes titulaires d'un Master 1 en psychologie mais également à toute personne titulaire d'un Master 1 dans une autre spécialité de Sciences humaines souhaitant suivre une formation en psychologie (néanmoins l'accès au titre de psychologue n'est possible pour les personnes titulaires d'une licence en psychologie). En TSP

un entretien préalable avec un.e directeur.rice de recherche est nécessaire afin de formaliser d'un projet de recherche.

3° La place du stage et des mémoires (mémoire de recherche et mémoire professionnel) :

Pour le **parcours POC** le stage est obligatoire et s'articule avec une partie recherche au sein de la même unité d'enseignement (UAOP1 G). Il doit correspondre aux critères d'un stage permettant l'accès au titre de psychologue (durée minimale de 500h, suivi obligatoire par un psychologue référent...). La partie la plus importante du rapport de stage porte sur l'analyse des activités menées lors du stage avec une importance plus réduite pour la partie recherche. En ayant choisi l'option recherche (PRT257), ce master ouvre vers la poursuite d'études vers un doctorat en psychologie.

A l'inverse, pour le **parcours TSP** le stage n'est pas obligatoire pour les personnes ne préparant pas l'accès au titre de psychologue et peut prendre la forme d'un mémoire professionnel (UAOP1 J) qui est séparé du mémoire de recherche (UAOP1 H). Ce mémoire de recherche peut constituer une première étape d'un travail de doctorat.

Des informations plus précises sur les conditions d'agrément et de suivi des stages et mémoires seront fournies en début de formation.

Contacts :

- **Secrétariat pédagogique Master :** masters.psychologie@cnam.fr

Bureau 17 - 1er étage

du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h à 17h00 (fermé le jeudi)

41, rue Gay Lussac – 75005 PARIS

Téléphone : 01 44 10 79 28

- **Responsable M2 parcours POC :** J-L. BERNAUD : jeanluc.bernaud@lecnam.net
- **Responsable M2 parcours TSP :** P. CHARTIER philippe.chartier@lecnam.net